
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

21 JANVIER > 03 FEVRIER 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



vendredi 24 janvier
2025

La Filoche lance son nouveau cycle « en coulisses »

(439 mots)

La Filoche lance vendredi 31 janvier son nouveau cycle « en coulisses » qui durera jusqu'au 26 avril. On vous dévoilera l'envers du décor, vous...

Page 6



samedi 25 janvier
2025

L'océan de petit poisson : initiation ludique au tri des déchets

(402 mots)

Élodie Royer, ambassadrice tri et prévention à la Covalom (Collecte - Valorisation - Ordures Ménagères) épaulée par Julie Padoux, en formation, est...

Page 7



lundi 27 janvier
2025

La mobilisation pour valoriser les déchets va en grandissant

(358 mots)

Suite à la faible participation au transfert d'octobre 2024, Anne-Marie Cordier, référente pour le village, avait diffusé un questionnaire à tous les...

Page 8



samedi 1 février
2025

Economie, tourisme et qualité de vie à l'ordre du jour

(275 mots)

Le conseil communautaire de Moselle et Madon, qui s'est réuni dans la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges, a posé des bases pour le développement...

Page 9



samedi 1 février
2025

Plongée sportive en piscine : 50 participants défient les profondeurs

(334 mots)

Pas moins de 50 compétiteurs, venus des quatre coins du Grand Est, se sont affrontés dans une ambiance à la fois sportive et conviviale. Les...

Page 10



dimanche 2 février
2025

La voie verte redonne de la visibilité au « Zinzin »

(412 mots)

Face à Sexey-aux-Forges, sur l'ancien embranchement de la ligne de chemin de fer Pont-Saint-Vincent/Toul, parmi une végétation galopante, se dresse...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(13 articles)



mardi 21 janvier
2025

Des travaux pour moderniser le péricolaire et dynamiser le centre-bourg (112 mots)

Les habitants ont pu apprécier les réalisations de la commune qui a vu, l'an passé, l'achèvement de la résidence Seniors. En 2025, ce sera au tour du...

Page 13



mercredi 22 janvier
2025

La rénovation de la mairie débutera au printemps (183 mots)

Lors de la cérémonie des vœux, le maire Monsieur Lagrange a mis en avant l'important travail de quelques bénévoles qui ont restauré entièrement...

Page 14



mercredi 22 janvier
2025

Expérimentation historique pour forger du fer comme au XIVe siècle (491 mots)

Chercheur au labo d'archéologie des métaux du CNRS, Paul Merluzzo a fait du carreau de la mine du Val de Fer l'un de ses terrains d'expérimentation....

Page 15



samedi 25 janvier
2025

L'année s'annonce riche en travaux (187 mots)

La nouvelle année arrive et avec elle la communication des vœux et le lancement de nouveaux projets de la commune. ► Eglise. Les travaux de...

Page 16



dimanche 26 janvier
2025

Rue de Nancy : vers la fin des travaux (226 mots)

Il y a juste un an, démarrait le gros chantier d'enfouissement des réseaux rue de Nancy et de mise en conformité des eaux d'assainissement. C'est...

Page 17



dimanche 26 janvier
2025

Conseil municipal : débats animés et départs en pleine séance (383 mots)

Les travaux de voirie ont été évoqués, incluant le réaménagement du circuit des ordures ménagères avec la création d'un parking, l'accès au point...

Page 18



lundi 27 janvier
2025

La rue de Mirecourt poursuit sa mue (232 mots)

► Demande de subventions au titre de la DETR concernant le projet d'aménagement de la rue de Mirecourt.- Compte tenu du coût important de ces...

Page 19



lundi 27 janvier
2025

Créations de postes, acquisition de terrain... Les élus ont voté (436 mots)

Pour commencer, le conseil a validé le passage au grade d'adjoint technique de 2e classe d'Eddy Spagnoli, titularisé en juin 2024 après 12 années au...

Page 20

Une station d'épuration attendue pour 2025

(167 mots)

Page 21



lundi 27 janvier
2025

Madame le maire Anne-Marie Rothon avait convié les habitants et les forces vives du territoire à assister aux vœux et annonces des projets pour le...



lundi 27 janvier
2025

L'empreinte énergétique, enjeu 2025 (178 mots)

Les villageois ont répondu à l'invitation du maire André Vermande et du conseil municipal pour les traditionnels vœux. Elus et représentants des...

Page 22



jeudi 30 janvier
2025

Rénovations, sécurité, urbanisme : les grands chantiers à venir (276 mots)

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux corps constitués et aux forces vives de la Ville, venus nombreux, s'est déroulée lundi 20 janvier...

Page 23



vendredi 31 janvier
2025

Investissements, travaux : projets ambitieux pour 2025 (272 mots)

La cérémonie des vœux s'est déroulée vendredi dernier à l'espace André-Chardin en présence d'une bonne centaine de personnes. Elle a rassemblé les...

Page 24



lundi 3 février 2025

Maison Bietrix réhabilitée : création de deux logements (188 mots)

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Cédric Schwaederle, a fait part aux invités des projets pour 2025. Les arbres qui avaient été coupés aux...

Page 25

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



jeudi 23 janvier
2025

Jardins partagés : cultiver la solidarité malgré une météo capricieuse (427 mots)

La saison de jardinage 2024 a été marquée par des défis météorologiques inhabituels. Pluies fréquentes, froid persistant jusqu'à l'été, fortes...

Page 27

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

La Filoche lance son nouveau cycle « en coulisses »

Le nouveau cycle « en coulisses » de l'association La Filoche est programmé du 31 janvier au 26 avril, une série d'événements et d'animations (spectacles, expositions,...), ouverts à tous les publics, pour percer les secrets de la création artistique.

La Filoche lance vendredi 31 janvier son nouveau cycle « en coulisses » qui durera jusqu'au 26 avril. On vous dévoilera l'envers du décor, vous passerez derrière le rideau et vous verrez comment tout se crée, documentaires, livres, jeux vidéo, jeux de société etc. Vous pourrez même visiter tous les recoins de la Filoche et en apprendre plus sur ses métiers.

Pour commencer, deux expos seront visibles dans le hall et dans l'espace jeunesse. L'une en 67 planches de Bastien Simon sur l'envers du tournage du film « Leurs enfants après eux », « ce que l'on ne voit pas lorsqu'on regarde un film. »

L'autre sur la fabrication d'une BD. Grâce à des planches explicatives, on suivra les aventures d'Astrid, étape par étape.

Du théâtre clown

Le **31 janvier**, soirée de lancement à partir de 18 h 30 avec à 19 h, un spectacle de théâtre clown « Yadéwatts ». La Diva Rosie Volt va tenter de

donner un concert, mais elle rencontrera des tas de problèmes techniques.

À noter aussi sur vos agendas : la journée à thème, **samedi 1er mars**, entièrement dédiée aux coulisses de l'exploit artistique en 6 ateliers : on pourra tester ses talents de comédien, s'exercer au doublage cinéma, s'initier à la magie du fond vert très utilisé dans l'audiovisuel, éventer les secrets du trucage au cinéma, expérimenter la table mashup pour créer de petites séquences vidéo grâce à de simples cartes et, pour les enfants de 8 à 12 ans, participer à l'atelier DJ Kids et réaliser un mixage qui sera produit en fin de journée.

Parmi le vaste choix du programme de la Filoche, on note encore le spectacle du **28 mars** : Brogllii, de la compagnie Lapin34. Quatre comédiens vont jouer une petite scène et la rejoueront encore 3 fois dans des registres choisis par le public. C'est à la fois drôle, très bien joué et cela éclaire le métier de comédien. Le **4 mars**, le quatuor de saxos

No Limit Orchestra reprendra des musiques de films et de jeux vidéo. Le mardi **12 février**, le comédien de doublage Rémi Guitton fera découvrir au public les dessous de son métier. Et le samedi **8 février**, les geeks dès 11 ans pourront participer à un tournoi smash bros.

Et toujours, les soirées jeux, les ateliers multimédias traditionnels etc. À vos brochures pour réserver ! ■



Juliette Marchal, responsable de la programmation, Thomas Zix, chargé de communication, et toute l'équipe proposent au public une visite guidée des locaux.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

L'océan de petit poisson : initiation ludique au tri des déchets

Une animation adaptée au tout jeune public a été proposée par la Covalom (Collecte-Valorisation-Ordures Ménagères). Par le biais d'une histoire, « L'océan de petit poisson », les enfants ont immédiatement adhéré au tri des déchets.

Élodie Royer, ambassadrice tri et prévention à la Covalom (Collecte - Valorisation - Ordures Ménagères) épaulée par Julie Padoux, en formation, est intervenue à l'école maternelle afin d'initier les enfants au tri des déchets.

Élodie débute son animation par la lecture d'un album de jeunesse « L'océan de petit poisson » de Vincent et Julie Fevez. L'attention des enfants est maintenue par la mise en scène avec un petit théâtre de fabrication maison. Elle mime le désarroi de Petit Poisson, inquiet, car ses amis ne viennent plus jouer avec lui. Pour cause, ils doivent faire face à de gros problèmes liés à la pollution. Élodie propose alors aux enfants d'aller aider Petit Poisson à lutter contre la pollution en ramassant les déchets.

Super-héros du tri

Un grand drap bleu installé à terre avec toutes sortes d'immondices dessus, une passoire à manche en guise d'épuisette et le tour est joué. Les petits sont au bord de la mer ! L'un après l'autre, ils vont récupérer les différents détritiques pour les placer dans les bacs de tri que les animatrices ont préparés.

Jeanne a attrapé une canette en fer, Simon, une boîte de conserve, Elio, un tube de dentifrice. Alice, elle, n'en perd pas une miette et répond à toutes les questions d'Élodie. Jonas, lui, explique clairement, ce que signifie recycler. L'animation se termine car la mer est dépolluée. Les animaux peuvent revenir dans l'océan et les déchets bien triés vont retrouver une seconde vie.

Au final, très peu d'erreurs fait par les enfants et certains n'hésitent pas à révéler le

manque de vigilance de leurs parents en la matière. Élodie les félicite en les appelant « les super-héros du tri ». « Les enfants adhèrent immédiatement au tri des déchets par le biais de cette histoire. Plus ils sont sensibilisés petits, plus l'effet est important car ils deviennent eux-mêmes des ambassadeurs souvent exigeants auprès de leurs parents » explique Élodie, enchantée de l'enthousiasme suscité ce matin encore, auprès des bambins. ■



Les enfants sont bien attentifs à l'annonce par Élodie des différents critères de tri : emballages carton, fer, plastique ensemble, le verre à part, le papier aussi et le reste dans un autre bac.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

La mobilisation pour valoriser les déchets va en grandissant

Pour ce premier transfert de compost de l'année 2025, les habitants s'étaient davantage mobilisés que pour les précédents.

Suite à la faible participation au transfert d'octobre 2024, Anne-Marie Cordier, référente pour le village, avait diffusé un questionnaire à tous les habitants afin de recenser leurs pratiques sur le compostage qu'il soit personnel mais aussi collectif, comme le permet le site de compost partagé dont elle s'occupe.

Parallèlement, la CCMM, consciente du problème posé par le fait qu'un site soit géré uniquement par une seule personne, avait également incité à l'engagement des citoyens à devenir référent compost pour leur municipalité en suivant une formation et même des stages. C'est ainsi que Marie Caquet, enseignante, et Élodie Rol Nigay, secrétaire adjointe à l'association Bélier Meulson, sont maintenant référentes au côté d'Anne-Marie Cordier, pour Maron.

En ce samedi matin, pelle à la main, elles étaient présentes avec Thomas Dethorey de Covalom et Lise Perrin, animatrice compostage à la CCMM, pour effectuer la distribution du compost mûr à la douzaine d'habitants venus équipés de récipients.

Un besoin même en milieu rural

La seconde partie de l'opération consistait à transférer le contenu du bac de biodéchets apportés par les Meulsons, au bac de maturation. « Le compost est de très bonne qualité puisqu'il ne sent pas la pourriture et que la couleur est belle. Les consignes sont respectées car les fruits ou légumes sont en morceaux. Il n'y a pas d'apport incohérent. C'est vraiment encourageant ! » souligne Thomas Dethorey.

Au vu du niveau déjà atteint par le bac de biodéchets, la question se pose de l'ajout d'un nouveau bac de collecte, preuve que même en milieu rural, un site de compost partagé répond à un besoin d'une population qui ne possède peut-être pas l'espace suffisant pour mettre en place une zone de compostage. Personnelle ou partagée, c'est une pratique citoyenne de valorisation des déchets qui fait de plus en plus sens pour une majorité de la population. ■



Le niveau des bacs montre qu'il y a une vraie adhésion de la population puisqu'en seulement 3 mois, le bac de collecte est quasiment plein.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CC MOSELLE ET MADON

Economie, tourisme et qualité de vie à l'ordre du jour

Le conseil communautaire de Moselle et Madon, qui s'est réuni dans la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges, a posé des bases pour le développement économique mais aussi touristique du territoire.

► Concernant le parc d'activités Brabois Forestière, le conseil a approuvé la cession du lot B.2.1 du parc d'activités Brabois Forestière. Ce local de bureaux de 195 m² sera vendu à la SCI Yagoju pour un montant de 483 132,89 € HT. ► Les élus ont adopté un partenariat renforcé avec la base nautique de Messein. La base nautique de Messein, acteur

clé du tourisme et du sport santé, verra son partenariat avec la CCMM renforcé en 2025 avec un budget revu à la hausse de 7 000 € pour financer des interventions éducatives, le soutien à Festivo'lo'MM et l'organisation d'une journée de découverte des sports nautiques pour les élèves de CM1-CM2 du territoire. ► La CCMM a décidé de s'associer aux offices de tourisme de Toul et du Saintois pour la mise à jour des données sur la plateforme régionale SITLOR. Un budget de 1 000 € sera consacré à cette mission pour garantir une information touristique complète

et actualisée. Cette coopération avec les offices de tourisme de Toul et du Saintois améliorera la visibilité des offres touristiques locales. ► Pour accompagner la belle croissance pour l'Aquamm avec une forte hausse de fréquentation du centre aquatique (150 000 entrées en 2 024), un avenant au contrat de nettoyage avec l'entreprise Multiclean a été adopté. Ce dernier prévoit une augmentation de 12 960 € HT par an, soit 11,58 % de plus que le marché initial. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Plongée sportive en piscine : 50 participants défient les profondeurs

Le week-end dernier, la piscine de la Communauté de Communes a vibré au rythme des palmes et des bulles lors d'une compétition de plongée sportive organisée par le Comité départemental de Meurthe-et-Moselle et le club local de plongée, Les Pataploufs de Neuves-Maisons.

Pas moins de 50 compétiteurs, venus des quatre coins du Grand Est, se sont affrontés dans une ambiance à la fois sportive et conviviale.

Les participants, répartis de la catégorie minimes à vétérans, ont offert au public un spectacle impressionnant. Le plus jeune d'entre eux, âgé de seulement 12 ans, a démontré un talent prometteur, tandis que le doyen de la compétition, âgé de plus de 70 ans, a prouvé que la passion pour la plongée ne connaît pas d'âge.

Cette compétition n'était pas seulement l'occasion de se mesurer aux meilleurs de la région, mais également une étape pour obtenir une qualification aux prochains Championnats de France. Pour décrocher leur billet, les compétiteurs devaient réaliser des temps minimums, rendant chaque épreuve particulièrement intense.

Cinq épreuves pour défier les profondeurs

- 100 mètres combinés : une course où les plongeurs alternent entre apnée et nage avec bouteille, tout en récupérant un objet immergé.
- 200 mètres trial : un véritable parcours du combattant sous l'eau, nécessitant de passer dans des anneaux immergés.
- 50 mètres octopus : où deux nageurs utilisent un seul détendeur pour respirer en alternance.
- 4 x 50 mètres relais : une épreuve par équipe qui a mis en avant la cohésion et la stratégie.
- 50 mètres immersion : une démonstration de vitesse en apnée, les participants nageant sous l'eau sans remonter à la surface.

Avec cette compétition réussie, Neuves-Maisons confirme son dynamisme sportif et sa capacité à accueillir des événements d'envergure régionale. Une fierté pour les habitants et un encouragement pour les jeunes à plonger dans cette discipline aussi passionnante qu'exigeante. ■



Clément et Éléonore, champions de France cadets, déterminés après une superbe performance lors de la compétition à Neuves-Maisons.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

La voie verte redonne de la visibilité au « Zinzin »

La nouvelle piste verte reliant Maron à Neuves-Maisons, aménagée sur l'ancienne voie ferrée, a permis de rendre plus visible un vestige du passé industriel du secteur.

Face à Sexey-aux-Forges, sur l'ancien embranchement de la ligne de chemin de fer Pont-Saint-Vincent/Toul, parmi une végétation galopante, se dresse une bâtisse imposante, datant des années 1910.

La construction, nommée le « Zinzin », sans doute à cause du bruit produit, est un ancien accumulateur à minerai. La mine Sainte-Anne de Sexey-aux-Forges produisait un minerai qui était acheminé jusqu'au Zinzin de Maron puis vers Pont-Saint-Vincent avant de partir pour le Luxembourg.

Dispositif de transport du minerai

De la mine, il partait, par wagonnets, vers le transbordeur, près de la Moselle déjà canalisée. Le contenu des wagonnets était chargé dans des bennes suspendues par câble. Le circuit aller-retour aérien enjamait la Moselle, avant de silloner la vaste prairie entre Sexey-aux-Forges et Maron, grâce à de hauts pylônes métalliques, tel un téléphérique.

Les bennes arrivaient à l'accumulateur, bâtiment massif soutenu par des arches de pierre, où elles y déversaient le minerai. Un à un, des wagons s'arrêtaient sous les arches. Les convoyeurs actionnaient alors des trappes (toujours visibles) pour charger le minerai. Le convoi ne se dirigeait pas alors vers l'usine de Neuves-Maisons, mais vers le Luxembourg, exploitant de la mine. Le site a fermé en 1932 mais l'ensemble a été réutilisé entre 1939 et 1944. À Neuves-Maisons, on peut voir un autre accumulateur ayant fait la fierté du bassin : le « Zublin », au carreau de la mine du Val de Fer. L'association APCI organise des visites guidées des lieux industriels du secteur, pour une meilleure sécurité.

► Plus de photos sur www.estrepublicain.fr

Démantèlement de l'installation

Michel Henriet, figure emblématique du village, se souvient qu'à 10 ans, avec ses copains, faisant fi de tout danger, ils

montaient au sommet des pylônes hauts d'environ 20 m, grâce à l'échelle intérieure, afin d'avoir une vue exclusive. Il se souvient aussi avoir été embauché, à 18 ans, avec les mêmes amis, pour démanteler l'embranchement de la voie ferrée qui permettait l'accès des wagonnets au Zinzin. Un ferrailleur avait acheté l'accumulateur ainsi que la locomotive abandonnée dessous et les pylônes. Les jeunes hommes devaient porter des travées de rails de 6 m de long. Pas besoin alors de salle de sport pour parfaire sa musculature ! ■



Façade orientée vers Sexey-aux-Forges. Les bennes aériennes déversaient à leur arrivée le minerai dans le haut du Zinzin.



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Des travaux pour moderniser le périscolaire et dynamiser le centre-bourg

Les habitants ont pu apprécier les réalisations de la commune qui a vu, l'an passé, l'achèvement de la résidence Seniors.

En 2025, ce sera au tour du périscolaire d'être au centre de l'attention puisque des travaux d'aménagement seront entrepris après l'acquisition par la commune d'un bâtiment jouxtant le périscolaire.

Enfin, après la fin de ces premiers travaux, ce sera au tour de l'ancien bâtiment du périscolaire de retrouver une nouvelle destination, puisqu'il sera réhabilité en un local de commerce de proximité. De quoi occuper la fin du mandat explique le maire Jean-Luc Fontaine. ■



Le projet en maquette.





La rénovation de la mairie débutera au printemps

Lors de la cérémonie des vœux, le maire Monsieur Lagrange a mis en avant l'important travail de quelques bénévoles qui ont restauré entièrement l'intérieur de l'église alors que celle-ci était désertée depuis quelques années.

L'édifice communal, qui a accueilli plusieurs messes, devrait servir à d'autres manifestations culturelles.

L'année 2025 sera indéniablement celle de la rénovation de la mairie dont les travaux commenceront au printemps 2025.

Plus de 1 million d'euros de travaux

Le bâtiment actuel, datant de 1973, ne correspond plus aux attentes d'une population qui a fortement augmenté pour dépasser les 2 000 habitants. De plus, il ne répond plus aux normes actuelles, aussi bien pour son accès que pour ses performances énergétiques. Le montant prévisionnel des travaux sera de l'ordre de 1 100 000 €, heureusement bien subventionnés.

Par ailleurs, l'aménagement progressif du Plan d'eau se poursuivra en concertation avec les habitants et en partenariat avec la CCMM (Communauté de communes Moselle et Madon) pour les compétences qui lui ont été transférées. ■



Projet de rénovation de la nouvelle mairie, vue de face.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Expérimentation historique pour forger du fer comme au XIVe siècle

Paul Merluzzo, chercheur au Laboratoire d'archéologie des métaux du CNRS, expérimente la production de fer selon des techniques anciennes sur le carreau de la mine du Val de Fer. Accompagné de l'Agence du patrimoine et de la culture industriels, il reconstitue des bas-fourneaux inspirés de vestiges médiévaux.

Chercheur au laboratoire d'archéologie des métaux du CNRS, Paul Merluzzo a fait du carreau de la mine du Val de Fer l'un de ses terrains d'expérimentation.

Avec l'aide de membres de l'Agence du patrimoine et de la culture industriels (APCI), il y a construit deux bas fourneaux, pour produire des loupes de fer à la façon de nos aïeux.

L'un est bâti d'après des vestiges trouvés au Camp d'Afrique à Ludres. L'autre, plus grand, est une reconstitution inspirée de deux sites de production du XIVe siècle. Ils ont été découverts en forêt de Maron grâce aux taches rougeâtres indiquant la zone de concassage du minerai, aux traces du système de drainage et à la zone de rejets des déchets (ferrier).

« Ils nous servent de référence. Lors de la reconstitution, quand on obtiendra le même type de déchets, c'est qu'on aura retrouvé le mode de fabrication du XIVe siècle », explique le chercheur. « On a prélevé dans le ferrier des morceaux de minette non

transformés dans le bas fourneau. On en a déduit le calibre du minerai employé. L'analyse des restes de charbon de bois nous a donné les essences et le calibre utilisés. »

Sur l'une des fouilles, l'embase du bas fourneau encore visible indique sa dimension au sol. À l'avant, on repère l'ouverture qui servait à retirer la masse en fusion et sur le côté, l'entrée du système de ventilation en argile réfractaire.

Mais la cheminée qui surmontait le fourneau s'est écroulée. « Nous n'avons ni sa morphologie, ni sa hauteur, ni la quantité d'air injectée dans le tuyau de ventilation. Rien non plus sur les soufflets. Nous faisons donc de l'expérimentation en faisant varier les paramètres. Aujourd'hui, nous produisons un métal forgeable et de la scorie, mais nous n'avons pas encore retrouvé les conditions de fonctionnement de l'époque. »

Comme le coût du charbon de bois a augmenté, les expérimentations deviennent plus rares. Mais elles auront déjà permis à un public admiratif de

comprendre comment les anciens extrayaient le métal selon la tradition millénaire de cette vallée du fer. Et la sortie d'une loupe de fer rougeoyante sera toujours un moment magique.

Pourquoi une telle prolifération locale de bas-fourneaux au XIVe siècle ?

« Cela peut correspondre à l'édification du palais Ducal et de la ville de Nancy, sortie de ses marécages », explique Vincent Ferry, historien et directeur de l'APCI. « Il fallait des outils qui s'abîmaient très vite. Il fallait en racheter, donc en refaire... » ■



Après avoir sorti la loupe de fer du bas fourneau, l'équipe de l'APCI et Paul Merluzzo (en chapeau) la martèlent pour en retirer la scorie et rendre le métal plus homogène.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MAIZIÈRES

L'année s'annonce riche en travaux

La nouvelle année arrive et avec elle la communication des vœux et le lancement de nouveaux projets de la commune.

► **Eglise.** Les travaux de réhabilitation de l'église sont au programme et une étude afin de consolider des éléments structurels de l'édifice est en cours. Le coût des travaux s'élève à 300 000 € et ces derniers devraient être réalisés cette année.

► **Lotissement.** Autres travaux en vue, la construction

d'un lotissement. Après une première étude qui a permis de définir la faisabilité du projet, il sera procédé à la définition du projet définitif dont les travaux doivent s'élever aux environs de 400 000 € pour la création d'une quinzaine de parcelles. La fin des travaux est prévue pour la fin d'année 2025 avec une commercialisation dans la foulée.

► **Scolaires.** Le maire, Jean Lopes, annonce également que si la commune en a la capacité financière, l'aménagement d'une structure pour les en-

fants dans la cour de l'école pour un coût de 13 000 € verra le jour pour remplacer l'ancienne. ■



Le futur lotissement devrait voir se créer une quinzaine de parcelles.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Rue de Nancy : vers la fin des travaux

Il y a juste un an, démarrait le gros chantier d'enfouissement des réseaux rue de Nancy et de mise en conformité des eaux d'assainissement.

C'est donc avec joie que les riverains voient débiter cette dernière phase d'aménagement des accotements prévus pour les piétons et le stationnement.

La partie trottoir sera couverte d'un enrobé alors que des pavés perméables seront posés aux places de stationnement, délimitant ainsi clairement les deux zones.

La semaine passée, l'entreprise Eurovia a d'abord posé, côté impair de la rue, les bordures de séparation entre ces deux zones. Le dénivelé irrégulier des trottoirs nécessite aussi des ajustements avec une couche de préparation. De ce fait, les riverains ont dû faire un dernier effort en laissant libres les espaces en travaux.

La semaine prochaine verra le même dispositif côté pair. À partir du 3 février, pour une durée estimée de cinq jours, les places de stationnement seront pavées alors que la pose de l'enrobé des trottoirs est prévue fin février.

Les anciens réverbères seront retirés sous peu et un candélabre supplémentaire sera installé au niveau du cimetière pour éviter une rupture entre les zones éclairées.

Tous ces efforts seront récompensés par une voie adaptée aux roulants, aux piétons et au stationnement. ■



Le respect du dégagement des espaces permet aux ouvriers de travailler aisément.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Conseil municipal : débats animés et départs en pleine séance

Le premier conseil municipal de l'année s'est tenu avec neuf élus présents et une représentée. L'ensemble des points à l'ordre du jour a été voté, malgré des débats animés.

Les travaux de voirie ont été évoqués, incluant le réaménagement du circuit des ordures ménagères avec la création d'un parking, l'accès au point d'apport volontaire, l'aménagement de composteurs, ainsi que la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes dans le village pour les années 2023 et 2024. Les demandes de subventions formulées à cet effet n'ont pour l'heure reçu aucune réponse.

M. Colnet est intervenu sur l'absence de salage lors du dernier épisode de verglas matinal, soulevant la question de l'accessibilité des routes : « Que dire aux citoyens qui n'ont pas pu se rendre au travail car les routes du village étaient impraticables ? » L'échange a provoqué une montée de tension, conduisant M. Colnet à quitter la séance.

Concernant l'acquisition en 2015 d'un terrain situé au 59 rue Jeandidier-Brigeot, initialement destiné à la construction

d'une résidence pour personnes âgées, le projet n'ayant pas abouti en raison du manque de moyens et de l'éloignement du site, le conseil a validé sa cession. Une mise en garde a été formulée quant à l'existence d'une source se jetant dans la Viterne, qui ne devra pas être polluée.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024, rédigé par M. Neel, a été soumis à approbation. M. le maire a exprimé son désaccord. Mme Lemoine a soulevé une interrogation sur la légitimité d'un vote en présence des agents de l'Office national des forêts (ONF), bien que cette remarque n'ait pas été formulée au moment des faits. Plusieurs membres du conseil sont intervenus dans la discussion, ce qui a conduit M. Neel, se sentant désavoué, à quitter la séance. Le procès-verbal a finalement été approuvé par cinq voix pour, deux contre et deux abstentions.

Monument aux morts, des fontaines, faire une cagnotte pour leur réfection ?

Faire une demande de subventions auprès de la fondation du patrimoine pour la réfection du monument aux morts et de deux fontaines, il faudra lancer une cagnotte auprès des habitants, un groupe de travail pourrait se faire pour avancer ce dossier. ■



Une cagnotte pour restaurer le monument aux morts et des fontaines, patrimoine du village ?





La rue de Mirecourt poursuit sa mue

► **Demande de subventions au titre de la DETR concernant le projet d'aménagement de la rue de Mirecourt.**- Compte tenu du coût important de ces travaux, la réfection de cette rue se décomposera en 3 phases : 1. Depuis l'EREA jusqu'au pont - coût 646 817,90 HT ; 2. du pont au quartier intergénérationnel - coût 600 663,40 HT ; 3. du quartier intergénérationnel à la mairie - 277 965,00 HT.

Ces travaux comprennent : l'aménagement de voirie et l'enfouissement des réseaux

aériens y compris l'éclairage public.

Cette rue est une voie structurante de la commune. Elle est le lien entre le centre du village, la zone d'activité du plateau, le lotissement des cotteaux et la présence de l'EREA

Cette demande concerne la deuxième tranche, la première tranche étant faite.

► **Observations sur le projet de Plui de la CCMM.**- Le conseil confirme son avis favorable du 7 juillet dernier. Il de-

mande le reclassement en zone N de la parcelle ZV N° 43 - la suppression de la zone NV dans l'OAP « la Maladrerie », demande le maintien de l'intégralité des parcelles ZV N° 21 et 22 en zone 1AU et mettre le PLUI en cohérence

► **Extension de la vidéo-protection.**- Une demande de subventions est faite auprès de la DETR pour l'installation de onze caméras supplémentaires) afin de renforcer la prévention contre les actes de délinquance. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Créations de postes, acquisition de terrain... Les élus ont voté

Le conseil municipal s'est réuni mardi soir en mairie. Les délibérations ont toutes été adoptées sans difficulté..

Pour commencer, le conseil a validé le passage au grade d'adjoint technique de 2e classe d'Eddy Spagnoli, titularisé en juin 2024 après 12 années au sein des services techniques chalinéens.

Puis il a voté la création de deux postes permanents, concernant deux personnels déjà en fonction : le poste d'adjoint territorial administratif à mi-temps de Gohar Grevorgyan, qui tient l'agence postale communale ; et un poste à 30/35e d'adjoint territorial technique tenu par Nadine Fontaine, en remplacement du poste à 16/35e de Muriel Barthélémy, qui va faire valoir ses droits à la retraite.

Cette augmentation du temps de travail s'explique par un besoin supplémentaire : le nettoyage de l'école du Mont.

Ensuite, le vote a porté sur l'acquisition de parcelles vendues par le Secours Catholique pour une somme globale de 100 €, la majorité en forêt et l'une à proximité du chemin des Grandes Vignes.

Cette dernière présente l'intérêt, avec ses voisins, de jouxter le sentier reliant la chapelle à la salle polyvalente. Ré-

habilité, il pourrait être utilisé par les enfants de l'école de Banvoie pour rejoindre la cantine à midi sans avoir à craindre la circulation de la rue Pintier.

Il a voté la demande de subventions à l'État et à la Région pour créer deux terrains de pétanque au stade avec pose d'une clôture et installation de deux bâtiments Algeco. Devis : 56 000 € dont 44 000 € de subventions espérées.

Enfin, le conseil a validé le transfert au département d'une parcelle communale de 117 m² située sur le CD909, dans le cadre d'une régularisation foncière.

La gestion du gymnase transféré à l'intercommunalité

Le conseil a également validé le transfert de compétences du gymnase de Pont-Saint-Vincent à la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM°.

En tant que président de cette dernière, Filipe Pinho a apporté des éclaircissements sur cette délibération : il s'agit de réparer une injustice de près de 30 ans. En effet, la CCMM a la compétence Cosedc.

À ce titre, elle a déjà en charge les gymnases Callot et Villa utilisés par les collèges proches. Il est normal qu'elle ait aussi la charge du gymnase utilisé par le lycée la Tournelle. « Une étude pour réhabiliter le bâtiment est en cours, mais la structure métallique est saine. Le terrain de hand n'est plus aux normes, une travée supplémentaire permettra d'y organiser des compétitions. » ■



Le terrain de pétanque devrait voir le jour sur une partie du stade inutilisée, doté d'un portail particulier à une centaine de mètres de l'entrée principale.





Une station d'épuration attendue pour 2025

Madame le maire Anne-Marie Rothon avait convié les habitants et les forces vives du territoire à assister aux vœux et annonces des projets pour le village. Les efforts consentis pour la baisse des coûts de l'énergie en installant un éclairage leds et le remplacement de la chaudière ont permis d'économiser 3 500 € d'électricité et 2 000 € pour le gaz.

L'aire de jeux, qui a 15 ans, sera rénovée et subventionnée à 40 % par le fond d'aides de la Communauté de communes de Moselle et Madon.

La rénovation des rues Lavaux, Favard, Faubourg Saint Antoine, menée conjointement avec la CCMM en charge du réseau eau et assainissement. Ce n'est pas sans soulagement qu'elle a annoncé le début des travaux de la station d'épuration après 2 ans de né-

gociation avec l'Agence de l'eau. Filipe Pinho président de la CCMM a précisé que Thélod est l'avant-dernière commune à être raccordée au réseau d'assainissement. ■



Les habitants sont venus nombreux à la cérémonie des vœux.





L'empreinte énergétique, enjeu 2025

Les villageois ont répondu à l'invitation du maire André Vermande et du conseil municipal pour les traditionnels vœux. Élus et représentants des différentes institutions étaient également présents.

Le maire a rappelé que Frolois est une commune conviviale où chacun respecte les infrastructures, même si on peut constater quelques égarements avec le stationnement. Une commune avec des personnels engagés et une école qui bénéficie d'un enseignement de qua-

lité avec des enseignantes motivées. Le tissu associatif énergétique contribue à un dynamisme au long de l'année.

Les travaux de la sécurisation de la circulation des piétons se termineront dès les beaux jours.

L'année 2025 portera sur la réduction des consommations énergétiques : la salle socioculturelle sera remise aux normes pour un montant de 600 k€ dont 80 % seront subventionnés. Plancher chauffant, nouvelles menuiseries, VMC

double flux sont les principaux travaux. La mise en œuvre de panneaux photovoltaïques permettra de fournir 100 kW crête. Deux bornes de recharge de véhicule électrique seront installées au centre de la commune. ■



2025 portera sur la baisse des consommations d'énergie.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

Rénovations, sécurité, urbanisme : les grands chantiers à venir

Lors de la cérémonie des vœux, le maire Yannick Hellak a dressé le bilan de l'année écoulée et dévoilé les projets ambitieux qui façonneront 2025, entre réaménagements urbains, sécurité renforcée et dynamisation du centre-ville.

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux corps constitués et aux forces vives de la Ville, venus nombreux, s'est déroulée lundi 20 janvier.

En présence du président de la communauté de communes, Filipe Pinho, d'Audrey Bardot, suppléante du député Dominique Potier et conseillère départementale, ainsi que de maires de communes voisines, Yannick Hellak a évoqué les réalisations de 2024 dans un contexte national et international difficile : maîtrise budgétaire rigoureuse, multitude d'activités pour tous les âges, sécurisation de l'église, installation de nouveaux commerces au centre-ville...

Poursuivant son discours avec les perspectives ambitieuses pour 2025, une année qui s'annonce riche en projets et en réalisations visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à dynamiser la commune, le maire a cité la restauration de l'église, la rénovation de la rue Pierre-et-Marie-Curie, le suivi du dossier du projet d'extension de la carrière, l'extension du système de caméras de surveillance, la rénovation des vestiaires du stade... ainsi que des projets à venir, comme le bâtiment de l'Excelsior et le gymnase, désormais sous compétence communautaire, ou encore la cité inclusive.

Le conseil municipal des enfants a également présenté ses vœux, tout comme Noëlle Mignot, présidente de l'association Renaissance, qui a remis un chèque de 10 000 € à la Ville pour financer l'étude en cours. ■



Parmi les projets de l'année 2025, la maire a évoqué la restauration de l'église Saint-Julien-de-Brioude. Photo archives Anthony Guille





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Investissements, travaux : projets ambitieux pour 2025

La cérémonie des vœux s'est déroulée vendredi dernier à l'espace André-Charadin en présence d'une bonne centaine de personnes. Elle a rassemblé les forces vives et associatives du village. Entouré d'Audrey Bardot, suppléante du député Dominique Potier, de Filipe Pinho, président de la Communauté de Communes et de Pascal Schneider, vice-président du Conseil Départemental, le maire, Hervé Tillard, a remercié les agents municipaux et le conseil municipal.

Du côté des réalisations, 2024 a été une année dense et riche (nouveau City Stade, station AirFit, sécurisation de l'aire de jeu, rénovation du côté du stade de foot et SLUC Tennis, végétalisation...)

Des chantiers en vue

Pour 2025, les habitants pourront continuer à se mobiliser autour du tri des déchets à la source et notamment sur le compostage partagé. ► Deux nouveaux sites de compostage ont été inaugurés à Chavigny, projet citoyen fruit d'une collaboration entre la commune et la communauté de communes Moselle et Madon. ► Le chantier de la piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et le CHU de Brabois devrait être terminé avant l'été. ► L'aménagement routier sur le plateau préfigure la phase deux de Brabois Forestière. ► Le permis pour le crématorium sera bientôt validé et la pose de la première pierre est prévue début septembre.

Le maire a terminé son discours en remerciant le foyer rural et le comité des fêtes en invitant les habitants « à venir renforcer les équipes de bénévoles ». ■



Le chantier de la piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et le CHU de Brabois devrait être terminé avant l'été. Photo Patrice Saucourt





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Maison Bietrix réhabilitée : création de deux logements

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Cédric Schwaederle, a fait part aux invités des projets pour 2025. Les arbres qui avaient été coupés aux abords de la station d'épuration, ce qui avait provoqué l'émoi chez des habitants, sont remplacés et suivra le réaménagement de la zone de loisirs. La maison Bietrix va faire l'objet d'une réhabilitation avec la création de deux logements, un F2 de 48m² et un F3 de 88m² pour un coût de

500 000€. Le maire a donné ensuite des nouvelles du pont sur la Moselle, précisant que les travaux en cours devraient être terminés en septembre 2026. Audrey Bardot, conseillère départementale a rappelé que c'était un projet d'un coût de 8,5 millions € pour ce pont de 155 m de long qui se verra doté de 2 voies de circulation pour les véhicules et une voie pour la circulation douce. Ce fut aussi l'occasion pour l'équipe municipale de

mettre à l'honneur Claude Kiffer pour son engagement en tant que bénévole pour les diverses manifestations organisées par la commune. ■



Deux logements dans la maison Bietrix.



ACTUALITÉS DIVERSES



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Jardins partagés : cultiver la solidarité malgré une météo capricieuse

Face à une météo capricieuse, les jardiniers du pays Terres de Lorraine ont partagé leurs expériences lors d'une rencontre organisée par le réseau des Jardins Nourriciers du pays Terres de Lorraine.

La saison de jardinage 2024 a été marquée par des défis météorologiques inhabituels. Pluies fréquentes, froid persistant jusqu'à l'été, fortes variations de températures ont rendu les cultures en extérieur difficiles. Les nuisibles, tels que limaces et escargots, ont proliféré, tandis que des maladies comme le mildiou ont gravement touché certaines plantations. Si certaines cultures ont foisonné, d'autres ont enregistré des pertes importantes.

Pour partager les expériences et tirer les leçons de cette saison éprouvante, le réseau des Jardins Nourriciers du pays Terres de Lorraine a organisé une rencontre entre jardiniers familiaux et jardiniers collectifs.

Engagement d'habitants et soutien de collectivités

Dans une salle comble, les échanges ont été pointus et fructueux. Parmi les initiatives phares, les jardins solidaires, comme celui de Neuves-Maisons. « Leur but est de jardiner ensemble en veillant particulièrement à intégrer des personnes qui n'ont pas accès aux fruits et légumes frais », explique Marie-Lise Gardeux,

chargée du projet alimentation digne et durable au Pays Terres de Lorraine.

À Velaine-en-Haye, le jardin Graines d'Avenir de l'Institut Sainte-Camille adopte une approche éducative auprès des enfants en situation de handicap. Ils y pratiquent permaculture, biodiversité et expérimentation.

Lam Séné, animateur du réseau, accompagne la création de nouveaux jardins partagés. « Plus ces initiatives se développeront, plus les personnes en précarité alimentaire retrouveront leur dignité en produisant elles-mêmes, en groupe, leurs légumes. »

Ce développement repose sur l'engagement d'habitants, le soutien de collectivités et des financements. C'est pourquoi le pays Terres de Lorraine répond à des appels à projets pour financer le matériel et les postes d'animateurs.

Jardiniers individuels expérimentés, Maurice Morel et Bernard Bogard ont également partagé leurs astuces à un public très investi.

En conclusion, pour réussir quelle que soit la météo, il faut

s'adapter au terrain, diversifier les cultures et adopter des techniques innovantes comme le paillage.

En chiffres

- ▶ **150** adhérents dans tout le pays Terres de Lorraine.
- ▶ **13** jardins collectifs dont **7** jardins nourriciers solidaires ouverts à tous.
- ▶ **2** approches : culture sur sol vivant et jardinage traditionnel.

Ce réseau illustre l'impact des jardins partagés, véritables laboratoires d'entraide et d'innovation. ■



Aux côtés de Lam Séné (à gauche de la table), les porte-parole des jardins collectifs de Velaine-en-Haye et Neuves-Maisons ont partagé leurs pratiques en jardins collectifs à un public passionné, participatif et demandeur.